



Problème crédit

Par meresamun

bonjour

je suis harcelée mais quand je dis harcelée c'est des appels 6 fois par jour à mon travail et quand j'explique la situation la personne que j'ai est absolument abominable.

Je sais que ne pas pouvoir honorer les prélèvements c'est pas bien mais malheureusement cela peut arriver. Comment puis je arrêter ces appels incessants et les menaces d'huissier. J'ai proposé un échéancier mais à priori la personne ne veut rien entendre, c'est menace sur menace

Merci de vos réponses

Cordialement

Par ESP

Bonsoir

Sans jugement et titre exécutoire, un huissier ne peut rien saisir.

S'il s'agit d'une agence de recouvrement, vous pourriez demander le nom de votre interlocuteur et celui de son agence...évoquer cette notion de harcèlement et la possibilité d'une plainte en justice.

""Une enquête de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) publiée en mars 2018 a pointé du doigt des pratiques commerciales agressives ou trompeuses. Au sein des associations locales de l'UFC-Que Choisir, ces pratiques litigieuses ont aussi pu être constatées. Ces pratiques justifient de porter plainte et permettent d'obtenir un dédommagement pour le préjudice subi"".

[url=https://www.quechoisir.org/conseils-recouvrement-de-creances-jusqu-ou-peut-aller-la-societe-de-recouvrement-pour-se-faire-payer-n86263/]https://www.quechoisir.org/conseils-recouvrement-de-creances-jusqu-ou-peut-aller-la-societe-de-recouvrement-pour-se-faire-payer-n86263/[/url]